



Commune de MONTJAVOULT

Canton de Chaumont en Vexin

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 JANVIER 2011, 20h30, MAIRIE DE MONTJAVOULT

Etaient présents :

G. Lubrano, le maire – M. Mirallès, adjoint
M. Bessaaa, B. Danillon, J.C. Chapuis, L. Grisvard, G. Le Foll, D. Mouflette,
conseillers

Absent : J.C. Tessé

Secrétaire de séance : D. Mouflette

- Délibération pour encaissement de chèques

Vote à l'unanimité pour l'encaissement des chèques émanant des accompagnants des personnes âgées de plus de 70 ans au repas de fin d'année.

**- Vente de l'eau à la commune de PARNES par le syndicat des eaux Montagny/Montjavoult :
Délibération sur le choix du tracé de la conduite d'interconnexion**

J.C. Chapuis s'insurge contre l'absence d'informations et de comptes rendus qui le prive de toute possibilité de prise de décision en connaissance de cause.

M. Bessaa rejoint cet avis et déplore l'absence d'affichage en mairie à ce sujet.

Tous deux refusent de voter.

G. Lubrano répond que le dossier complet et détaillé est consultable à Montagny, là où siège le syndicat des eaux Montagny/Montjavoult, que la décision à prendre aujourd'hui porte sur le choix de l'un des deux seuls tracés possibles de la conduite d'interconnexion (Chemin aux Anes ou RD 157) et qu'elle est à transmettre avant le 15.01.11 au syndicat et à l'ADTO, suite à l'acceptation de la municipalité de Parnes d'acheter l'eau au syndicat.

L. Grisvard se déclare excédé par ce climat conflictuel, préjudiciable à l'avancement et au bon déroulement des missions du conseil municipal.

Résultat du vote : 6 voix pour la RD 157 (*) – 2 abstentions de vote (J.C. Chapuis et M. Bessaa).
(*) : côté gauche de la rue de la Bovièrre, en direction de Parnes.

D. Mouflette précise que ce choix impliquera une vigilance particulière dans le cadre du PLU pour préserver et protéger cette zone.

En PJ - (Pour mémoire) – 1 page

Historique du Projet d'interconnexion avec la commune de Parnes – Protection de la ressource en eau du syndicat du fait des dépassements des limites de potabilité en nitrates et en atrazine et de la mise en demeure du préfet d'adopter un programme d'actions pour garantir des normes de potabilité dans des délais rapides.

le 12/01/2011 – 1/2

- Questions diverses

• Intempéries de décembre 2010

Suite aux commentaires de chacun et à la suggestion interrogative de M. Mirallès d'un équipement approprié pour la commune, nous allons créer une sous-commission « neige » pour tenter de pallier au mieux les difficultés générées par la neige et/ou le verglas.

• Réponses aux questions posées par J.C. Chapuis

- *Stagnation de l'eau au niveau des dos d'âne de Beaugrenier et de Valécourt :*

En date du 29 Novembre 2010, le maître d'œuvre est venu constater les travaux correctifs à réaliser et en a pris acte pour intervention dans les meilleurs délais.

- *Lotissements de Montagny représentant une nuisance visuelle pour Montjavoult :*

A ce jour, G. Lubrano n'a pas encore contacté M. Gilles à ce sujet.

- *Commission Impôts :*

Elle sera réunie en Février prochain, avant l'étude de notre budget 2011.

- *Mare de Beaugrenier :*

Le dossier de demande de subvention à la DREAL est à constituer et le contrôle par le SPANC à effectuer.

- *Terrain à Hérouval pressenti pour l'installation d'une citerne réserve incendie :*

Le propriétaire du terrain a été identifié et va être contacté.

• Affichage des demandes de permis de construire / d'autorisation de travaux

L'affichage en mairie n'est pas en adéquation avec les travaux effectifs entrepris dans le village constate M. Bessaa qui remet à chacun, en rappel, le texte légal des obligations d'affichage auxquelles sont contraints, tant la mairie que les demandeurs.

La séance est levée à 21H30

Rédigé par la Secrétaire de séance
Danièle Moufflette

Le 12/01/2011 – 2/2

PJ - 1.

Historique du Projet d'interconnexion avec la commune de Parnes – Protection de la ressource en eau du syndicat
du fait des dépassements des limites de potabilité en nitrates et en atrazine
et de la mise en demeure du préfet d'adopter un programme d'actions pour garantir le respect des normes de potabilité dans des délais rapides :

- **17 Octobre 2008, 20H** : (convocation de G. Lubrano du 22.09.08 adressée aux conseillers municipaux) : réunion de travail organisée par le syndicat des eaux Montagny/Montjavoult à la mairie de Montagny pour décider, soit de l'achat de l'eau au syndicat par la commune de Parnes, soit de l'adhésion de Parnes au syndicat. Etaient conviés : le conseil municipal de Montjavoult (y assistaient : G. Lubrano, M. Mirallès, G. Le Foll et D. Mouffette), et celui de Montagny .

Conférencier : M. Plottu, ingénieur de la DDA60 , qui a développé les points suivants au cours de son exposé :

- ° Caractérisation de la ressource en eau et plan d'actions pour la protection de la ressource
- ° Localisation du captage
- ° Description du captage
- ° Qualité de l'eau du captage
- ° Qualité de l'eau à l'amont du captage
- ° Caractérisation du bassin d'alimentation du captage
 - Limites et occupation du sol - sources potentielles de pollution
- ° Propositions d'actions concernant l'azote
- ° Environnement immédiat et rapproché du captage
- ° Propositions d'actions concernant les pollutions accidentelles ou ponctuelles
- ° Propositions d'actions concernant l'ancienne carrière
- ° Description du projet d'interconnexion avec la commune de Parnes
- ° Contexte de l'opération
- ° Tracés possibles de la conduite d'interconnexion
- ° Principe de fonctionnement – Conséquences des travaux sur les conditions de service
- ° Descriptif des travaux d'interconnexion
- ° Incidence financière des travaux d'interconnexion ou de renouvellement (Achat d'eau ou adhésion)
- ° Incidence sur les charges de production de la connexion avec Parnes
- ° Incidence sur la part délégataire de la connexion avec Parnes
- ° Age des ouvrages de distribution
- ° Incidence sur surtaxe collectivité de la connexion avec Parnes et du financement du renouvellement – et sur 20 ans
- ° Incidence sur le prix de l'eau potable
- ° Conclusion

Dossier de la conférence (11 pages) remis à chacun des participants en fin de réunion.

- **Novembre 2008** : décision unanime des conseillers syndicaux (Montagny/Montjavoult) de vendre l'eau à la commune de Parnes.

- **12.06.2010** (réunion de pré-conseil) : commentaires sur la dernière réunion du syndicat des eaux.

- **11.12.2010** (réunion Urbanisme) : présentation sur carte des deux tracés possibles de la conduite d'interconnexion pour décision de choix avant le 15 Janvier 2011, suite à l'acceptation de la commune de Parnes d'acheter l'eau au syndicat.

- **07.01.2011** (réunion de conseil) : décision votée en faveur de la RD 157.

mai
15/6 ?

6/12